

Dora Yankelevich

Le dispositif de la passe et les différentes versions d'École¹

Je vous avoue que m'arracher au malaise actuel de la communauté analytique a constitué une difficulté non négligeable.

Il me fallait trouver un « truc », un détour par lequel passer pour transmettre quelques éléments de mon expérience au Collège de la passe. Je me suis rendu compte après coup que c'est en écoutant différentes interprétations de quatuors, de quartets, de la musique de chambre si vous préférez, Haydn, Beethoven, Brahms, Dvorak, et j'en passe, que j'ai pu y parvenir.

Le quatuor est une œuvre structurée et écrite pour quatre instruments, les quatre musiciens interprètent une partition, une partition-texte, qu'ils déchiffrent pour la faire travailler. On peut écouter chaque instrument un par un, sans perdre ni l'ensemble ni la structure. Il peut arriver que l'on entende dans une interprétation donnée la différence d'exécution de chaque musicien : l'un laissera entendre sa propre voix, l'autre ne montrera que pure technique.

Je suis allée jusqu'à chercher un « plus un », mais il n'y a pas de « un » incarné, la fonction est interchangeable. Lors des répétitions il arrive souvent que l'un des instrumentistes arrête de jouer et propose aux autres sa propre lecture. Soit il la chante, cette lecture, soit il la joue avec son instrument. Ainsi ont lieu de nombreuses lectures différentes de la même partition.

Voilà par où je suis passée pour mettre un peu d'ordre dans mes idées.

Il y aura deux parties dans mon propos, peut-être à vrai dire n'y en a-t-il qu'une seule, tant les deux sont liées. Je parlerai d'abord de mon expérience tant dans le Collège que dans les cartels de passe. Je vous ferai part ensuite de réunions que plusieurs membres de l'École de psychanalyse Sigmund Freud ont eues à Buenos-Aires et Rosario à propos des dispositifs de passe dans nos différentes écoles.

Tout a commencé par une surprise, un appel téléphonique inattendu, une demande qui m'était faite : « Veux-tu faire partie du Collège de la passe ? » Dire que j'ai été surprise n'est pas le mot juste, c'est plutôt touchée, touchée au corps, qu'il faudrait dire. Cela a fait resurgir pour moi ce dont l'analyste s'autorise.

¹ Ce texte fait suite à une intervention le 3 avril 2004 à l'IPT, à Paris, dans le cadre des réunions publiques du Collège de la passe de l'EPSF et de La Lettre lacanienne.

Dire oui a permis une rencontre « de sujet à sujet », comme l'écrit Anne-Marie Braud dans son article « La formation de "quelques autres" : une version d'école² ? ».

J'ai entendu cette demande comme une offre de réunir une communauté d'expérience de la cure, des cures, dans le Collège, et ce un par un, pour que l'école existe, pour que se maintienne ouverte la question du désir de l'analyste.

Dans la version orale de la « Proposition du 9 octobre 1967 », Lacan dit : « [...] École, elle ne l'est pas seulement au sens où elle distribue un enseignement, mais où elle instaure entre ses membres une communauté d'expérience, dont le cœur est donné par l'expérience des praticiens³. »

C'était dire oui à la formation du psychanalyste avec quelques autres, au travail d'élaboration théorique et clinique qui a des ressemblances avec le travail de la cure, autant côté analysant que côté analyste. De ce qui s'effectue ou pas à la place évidée du sujet supposé savoir, du nouveau sujet qui a construit un autre savoir avec son inconscient.

Mon oui était aussi un oui à une autre clinique, hors transfert, à la clinique du dispositif.

Y en a-t-il une ?

S'agit-il justement d'une clinique de l'acte singulier propre au discours analytique dont nous nous laissons enseigner, espérant la faire passer dans l'associatif de l'École ?

Cette clinique est hors du commun : on doit se mettre à plusieurs pour l'authentifier.

S'agit-il d'une nouvelle clinique qui repère les dits du passant qu'on n'écouterait pas s'il n'y avait la voix des passeurs, qui nous permet de les lire ?

Et qu'est-ce qu'on lit ?

Je reprendrai ma métaphore musicale de tout à l'heure : pour lire un texte-partition, il faut le déchiffrer, le faire travailler, revenir sur les différents passages, avec chacun et à plusieurs du cartel.

Les dires des passeurs, par leurs émotions, oublis, lapsus, rêves, écritures, confrontent chaque membre du cartel aux moments cruciaux qui ont ponctué la fin de sa propre cure et, pour ceux qui sont passés par le dispositif, le retour à leur propre témoignage.

Chacun est confronté à l'acte qui a produit de l'analyste chez lui.

² Anne-Marie Braud, « La formation de 'quelques autres' : une version d'école ? », Carnets de l'EPSF, n° 44, mars-avril 2003.

³ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », version orale, in *Sur la passe*, document de travail interne à l'EPSF, p. 5.

On cherche à repérer des points de jonction entre reconnaître comme sien un savoir inconscient et un savoir référentiel.

Dans le temps même où le cartel peut lire comment la cure du passant a opéré un nouveau savoir, comment il a dénoué le réel du symptôme, il peut lire le point de séparation du fantasme fondamental lié à l'apparition du désir de l'analyste. Il peut aussi arriver que le cartel ne puisse pas trouver dans le témoignage des passeurs les coordonnées de cet acte.

Lacan a voulu qu'un passant s'adresse à des passeurs pris comme lui dans la même problématique du « s'autoriser », mais dans un autre moment. Ce qui est attendu des passants, c'est le témoignage d'une expérience faite dans la cure qui doit permettre d'éclairer cette part d'ombre, d'impossible à dire quant au désir de l'analyste et à son autorisation « de lui-même ».

L'invention de Lacan fut de penser et de dire que l'analyste est requis d'être présent par son acte jusqu'au dernier moment de la fin de la cure, et c'est lui, l'analyste, en tant qu'agent, qui peut permettre que l'acte analytique s'institue dans la cure.

Ce qui peut se transmettre de ce moment de la passe par le passant relève d'un nouveau savoir qui échappe à l'analyste.

Si l'analyse, la cure, est intransmissible, si l'acte analytique se déploie dans la cure, la passe, elle, se construit pour transmettre et élaborer une clinique de l'acte dans les discours.

Le dispositif de la passe est un lieu où l'on peut repérer la pratique analytique.

Le cartel peut se faire une idée de la terminaison des cures et de ses impasses.

Dans la « Lettre aux Italiens » Lacan écrit : « L'analyste ne s'autorise que de lui-même, cela va de soi [...]. [...] il faut pour cela du réel tenir compte. Soit de ce qui ressort de notre expérience du savoir. [...] L'analyste loge un autre savoir, à une autre place, mais qui du savoir dans le réel doit tenir compte⁴. »

Pour en tenir compte, le dispositif de la passe permet d'extraire un peu de savoir de ce réel de l'expérience de la cure. Il permet d'éclairer ce passage noué à la destitution du sujet supposé savoir et qui est cause du désir de l'analyste. Car ce passage du « ayant été psychanalysant » par lequel l'analyste ne s'autorise que de « lui-même » est frappé d'oubli pour l'analyste. De ces quelques autres, il s'écrit.

Pour articuler la deuxième partie de mon exposé je me suis servie de quelques fragments du texte de présentation de l'EPSF : « C'est du réel reconnu

⁴ J. Lacan, « Lettre aux Italiens », in *Sur la passe*, *op.cit.*, pp. 41-42.

et nommé par la procédure de la passe que provient l'autorité des Analystes de l'École pour désigner parmi eux et au-delà les psychanalystes qui forment le Collège de la passe pour deux ans. L'administratif et le psychanalytique relevant de places structurales différentes, les membres du Collège de la passe ne sont pas éligibles au bureau. Le président a la charge de représenter l'École et ses principes de fonctionnement, ce qui détermine ses responsabilités institutionnelles. Il est élu pour un an par l'assemblée générale parmi les psychanalystes du Collège de la passe et les Analystes de l'École. Ainsi la spécificité, la primauté et les limites de l'analytique se marquent-elles dans un lieu propre, à la fois central et décentré dans l'institution. [...]. Tout psychanalyste de l'association peut prendre la responsabilité de désigner un passeur parmi ses analysants après en avoir parlé avec un membre du Collège de son choix. Ainsi le Collège de la passe a la responsabilité de faire fonctionner l'expérience de la passe et chaque analyste de l'association est engagé dans cette expérience : que chacun soit susceptible de participer au travail d'un cartel de la passe et soit confronté dans les cures qu'il mène à la question de la désignation des passeurs, permet que la pratique des cures s'en trouve éclairée⁵. »

Que chacun soit susceptible de participer au travail d'un cartel de passe, tel est mon vœu : si la psychanalyse est intransmissible puisqu'elle s'oublie et que chaque analyste est obligé de la réinventer, le dispositif de la passe permet cette invention, c'est une autre opération que celle de la cure.

Le nouage inédit du Collège de la passe de l'EPSF et de La Lettre lacanienne a eu un effet de surprise pour d'autres écoles.

L'expérience d'un seul Collège pour deux associations a permis de questionner les concepts fondamentaux de la psychanalyse, cela a donné lieu aux exposés présentés par les uns et les autres du Collège pendant presque quatre ans.

Cette ouverture permet de reconnaître une autre version d'École.

Le risque de faire fonctionner un dispositif de passe dans les associations marque l'origine de chacune.

Elles sont issues pour la plupart de l'après-coup de la dissolution de l'École Freudienne de Paris.

Pour certaines associations, l'échec constaté par Lacan en 1978 à Deauville — « Bien entendu, c'est un échec complet cette passe » — a rendu insurmontable la perspective d'un nouvel échec, elles n'ont donc pas pris le risque de faire fonctionner le dispositif.

Elles ne veulent rien savoir du réel de l'expérience et maintiennent la cohésion du groupe par la fonction du sujet supposé savoir qui les rassemble.

⁵ Annuaire de l'École de psychanalyse Sigmund Freud, pp. 5-7.

Je suis d'accord avec Annie Tardits quand elle écrit dans son article « Quelques coordonnées d'un choix institutionnel » : « Si cette invention institutionnelle de Lacan est solidaire de l'invention de l'objet *a*, on peut s'inquiéter des conséquences qu'aura à terme son rejet sur l'enseignement même de Lacan⁶. »

D'autres groupes ou associations ont décidé de relever le défi en misant sur des procédures en quelques points différentes de celle de la Proposition de 1967.

Je vous propose donc un tour d'horizon de différentes écoles en Argentine : L'École Freudienne de Buenos-Aires, L'École Freudienne d'Argentine Oscar Massota et l'École de psychanalyse Sigmund Freud de Rosario.

Comment fonctionne le dispositif ?

Il est constitué par ces trois Écoles dont deux résultent d'une scission dans les années 1979, après l'exil de son fondateur.

La première École, l'École Freudienne de Buenos-Aires a été fondée vers la fin 1974.

Depuis dix ans, chaque École a son jury ou cartel de passe. Chaque jury ou cartel est composé de cinq membres, dont trois appartiennent à cette même École tandis que les deux autres membres font partie des deux autres Écoles.

Dans chaque École, la désignation des membres du jury, ou cartel, se fait de façon différente. Pour ce qui est de l'École de Buenos-Aires, les membres du jury sont élus par l'assemblée des membres de l'École. Le vote se fait à main levée, le jury est élu pour une durée de trois ans.

Dans cette même École, les membres du jury peuvent faire partie d'autres instances, par exemple l'enseignement, ou les publications.

Tous les membres du jury sont des A.E.

Les passeurs

La désignation des passeurs ne se fait pas de la même façon dans chaque École, chacune a ses propres passeurs.

Cette désignation est problématique et remet en cause, notamment à l'École de Buenos-Aires, les indications de Lacan dans la « Note sur le choix des passeurs » et dans la « Proposition ». Les passeurs, dans cette École, se proposent d'eux-mêmes, ils ont des entretiens avec deux membres du jury qui les acceptent ou pas pour écouter des passants et témoigner ensuite devant ledit jury.

Cette École considère qu'un passeur ne doit pas être désigné par son analyste. En effet, si tel devait être le cas, ce serait un lieu sacrificiel pour le

⁶ Annie Tardits, « Quelques coordonnées d'un choix institutionnel », in *Travaux sur la passe*, vol. II, Carnets de l'EPSF 20 à 32, p. 42.

passer-analysant. Cette désignation altérerait la direction de la cure et pourrait produire un lieu de maîtrise et de prestance pour l'analyste. Enfin elle pourrait empêcher la fin de la cure ou la précipiter.

Pour les deux autres Écoles, l'École Freudienne d'Argentine et l'École de psychanalyse Sigmund Freud de Rosario, les passeurs sont désignés par leur analyste. Pour l'École Freudienne d'Argentine, c'est un cartel, et non un jury, qui se constitue pour entendre le passeur.

Pour ces deux Écoles, ce mode de désignation des passeurs est un pari, un risque à prendre, autant pour celui qui désigne que pour celui qui est désigné. Pari pour que ce réel de l'expérience du passage de l'analysant à l'analyste puisse être lu et transmis dans une École.

Ces Écoles insistent pour que le choix des passeurs ne soit pas le produit d'une confusion entre l'acte analytique et la politique associative. Un passeur est un analysant qui peut appartenir à l'École ou non. A l'École de psychanalyse Sigmund Freud de Rosario, l'analyste qui désigne un passeur le fait de façon anonyme et secrète, c'est-à-dire qu'il indique le nom du passeur désigné dans une enveloppe adressée au jury avec les raisons qui ont déterminé sa proposition. Il peut arriver qu'au bout d'une année cette désignation ne lui paraisse plus d'actualité, il retire alors l'enveloppe que lui seul reconnaîtra.

Le passeur tiré au sort a un entretien avec un ou deux membres du jury, pour entendre ce qu'il peut dire de la tâche qui est attendue de lui. Les noms des passeurs — ils sont deux — tirés au sort sont proposés au passant qui a la possibilité de les récuser.

À la fin de chaque passe, chaque membre du cartel produit un texte qu'il transmet publiquement aux membres de l'École, dans le but de faire part de son expérience, donc d'extraire ce qui peut être transmissible : relever les traces du passage à l'analyste. Le passeur témoigne, le cartel, une fois qu'il a élaboré et donné la réponse par une nomination A.E. ou non, produit un écrit.

Ce sont des témoignages d'une expérience d'École.

L'un des membres d'un jury a émis le souhait suivant : qu'un jour la communauté analytique issue de l'enseignement de Lacan trouve les moyens de faire entendre cette nouvelle clinique, une clinique d'École, une clinique du dispositif qui produit des effets sur l'institution, sur la conduite des cures et sur l'élaboration de la théorie analytique.

Je voudrais ajouter que toutes ces différences, ces écarts dans les procédures qui se déroulent dans ces Écoles sont le résultat, d'une part, de l'histoire de chacune et, d'autre part, du pari fait de soutenir l'invention de Lacan, l'expérience de la passe, pour qu'une possible lecture de l'acte analytique et sa transmission puissent se faire.

Dans une intervention sur la passe en novembre 1973, Lacan tient ces propos : « Ce que je voudrais vous dire c'est ceci : c'est que l'expérience de la passe est une expérience en cours⁷. » C'était donc en novembre 1973 et, depuis, je crois que cette expérience est toujours en cours pour quelques-uns — j'entends par « en cours » une expérience qui depuis des années se fait, se défait, qui peut produire des scissions, mais aussi transmettre des traces que d'autres liront peut-être autrement.

⁷ J. Lacan, « Sur l'expérience de la passe », *Lettres de l'École freudienne*, n° 15.